



## Communiqué de presse

### Prix des carburants pour le mois de décembre 2021

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En novembre 2021, ces évolutions ont été caractérisées par :

- Le cours moyen du pétrole brut diminue très légèrement de  $-0,4\%$  à 82,88 \$ le baril ;
- Le cours moyen de l'essence progresse de  $+1,8\%$  tandis que celui du gazole diminue de  $-1,7\%$  ;
- Le cours du butane diminue de  $-7,1\%$  après 8 mois de hausse ininterrompue.
- La parité euro/dollar baisse défavorablement ( $-0,98\%$ ) à 1,1481 en moyenne.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1er décembre 2021 à zéro heure :

- Supercarburant sans plomb : 1,77 €/L, soit  $+0,02$  €/L par rapport à novembre 2021 (1,75 €/L) ;
- Gazole routier : 1,50 €/L, soit  $-0,02$  €/L par rapport à novembre 2021 (1,52 €/L) ;
- Bouteille de gaz (de 12,5 kg) : 30,61 €, soit  $-1,26$  € par rapport à novembre 2021 (31,87 €).

A titre de comparaison, dans l'hexagone, le prix moyen constaté en novembre est de 1,66 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,55 €/L pour le gazole routier. Le prix moyen de la bouteille de butane de 13 kg dans l'hexagone était déjà de 35,43 € en septembre 2021, soit 34,07 € rapporté à une bouteille de 12,5 kg.

Face à la montée des prix de l'énergie et des produits pétroliers, le Gouvernement a annoncé une prime de 100 € versée en décembre pour les foyers bénéficiant du chèque énergie, soit 55 000 ménages en Martinique, et une indemnité inflation supplémentaire de 100 € versée aux Martiniquais gagnant moins de 2 000 euros net pas mois.